RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03868
Numéro SIREN : 813 465 507
Nom ou dénomination : FRERES PRIMEURS

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2018 sous le numéro de dépôt 2680

Greffe du tribunal de commerce de Versailles : dépôt N°2680 en date du 13/03/2018

n° de dépôt 2680 n° de gestion

Exercice 2016

13 MARS 2018

n° de facture n° de chrono

S.A.R.L FRERES PRIMEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 232 400 Euros
Siège social : 22 RUE GRACCHUS BABEUF
78520 LIMAY
SIRET 813 465 507 000 16

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 14 JUIN 2017

(Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016)

L'an deux mille dix-sept, le 14 juin à 14 h, les associés de la SARL FRERES PRIMEURS, société au capital de 232 400 €, dont le siège social est situé 22 rue Gracchus Babeuf à Limay, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, aux fins de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- I) Lecture des rapports établis par la gérance à savoir :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapport sur les conventions entre la société et les associés, conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

- II) Résolutions soumises à approbation

1) Approbation du bilan, compte de résultat, quitus à la gérance et à l'organisme comptable,
2) Répartition et affectation du résultat de l'exercice,
3) Approbation des comptes courants d'associés,
4) Pouvoirs à conférer.

SONT PRESENTS :

Monsieur Stéphane BORDIER,	porteur de 1 570 parts,
Monsieur Alexandre BORDIER,	porteur de 754 parts.

soit la totalité du capital social 2 324 parts

Tous les associés étant présents, l'assemblée est valablement constituée.

Il est mis à la disposition des associés les documents suivants :
1 – Le rapport de gestion sur l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016.
2 – Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire.
3 – Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

S.A.R.L FRERES PRIMEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 232 400 Euros
Siège social : 22 RUE GRACCHUS BABEUF
78520 LIMAY
SIRET 813 465 507 000 16

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2017

(Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016)

PREMIERE RESOLUTION : Approbation du bilan, compte de résultat et quitus à la gérance et à l'organisme comptable.

Après avoir entendu la lecture de l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'Assemblée propose de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la gérance, et de lui donner quitus entier et définitif pour sa gestion au cours de ladite période, ainsi qu'à FICAGEX pour la tenue de la comptabilité.

DEUXIEME RESOLUTION : Répartition et affection du résultat de l'exercice

Les comptes de l'exercice laissent apparaître un résultat bénéficiaire de **61 879,30 Euros.**
Il est proposé d'affecter ce résultat au compte de chacun des associés suivant les modalités définies dans l'assemblée générale constitutive.

TROISIEME RESOLUTION : Approbation des comptes courants d'associés

Monsieur Stéphane BORDIER :	créditeur de 11 899,37 euros
Monsieur Alexandre BORDIER :	débiteur de 14 316,93 euros

QUATRIEME RESOLUTION : Rémunération de la gérance

L'assemblée propose de verser les rémunérations mensuelles suivantes en rémunération de leur travail :

- Monsieur BORDIER Stéphane la somme mensuelle de 3 000 €
- Monsieur BORDIER Alexandre la somme mensuelle de 3 000 €

CINQUIEME RESOLUTION : Pouvoirs à conférer

LA GERANCE

PREMIERE RESOLUTION : Approbation du bilan, compte de résultat, quitus à la gérance et à l'organisme comptable.

Le compte de résultat enregistre un bénéfice de 61 879,30 euros.
Ce bénéfice tient compte :

- d'un résultat financier de - 654,90 euros

Les produits d'exploitation sont de 935 717,52 Euros pour cet exercice contre 335 851,74 Euros pour le précédent.
Les charges d'exploitation sont de 872 804,55 euros, dont 19 754,67 Euros de dotations aux amortissements.

Il y a eu l'acquisition d'un RENAULT MASTER pour 15 896,05 Euros.
Un emprunt de 16 320 € a été réalisé pour financer l'achat du véhicule.
Il n'y a pas eu de cessions d'éléments d'actif.

Total du bilan : 354 669,98 Euros pour cet exercice contre 321 291,66 Euros pour le précédent.

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture de l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les approuve tels qu'ils ont été présentés par la gérance, à laquelle elle donne quitus entier et définitif pour sa gestion au cours de ladite période ainsi qu'à FICAGEX pour la tenue de la comptabilité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Répartition et affectation du résultat de l'exercice

Les comptes de l'exercice laissent apparaître un résultat bénéficiaire de **61 879,30 Euros.**
Conformément à l'assemblée générale constitutive, les associés décident l'affectation suivante du bénéfice 2016 :

BORDIER Stéphane :	30 939,65 €
BORDIER Alexandre :	30 939,65 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Approbation des comptes courants d'associés

PRESENTATION DES COMPTES COURANTS ASSOCIES

	M BORDIER Stéphane	**M BORDIER Alexandre**
Solde des comptes à l'ouverture de l'exercice	**+ 3 983,84**	**+ 5 447,70**
Rémunération du travail	**+ 36 000,00**	**+ 36 000,00**
Affectation du résultat de l'exercice précédent	+ 14 130,88	+ 14 130,87
Prélèvements	-42 215,35	- 69 895,50
Solde des comptes à la clôture de l'exercice	**+ 11 899,37**	**-14 316,93**

L'assemblée approuve les soldes des comptes associés tels qu'ils se présentent.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Rémunération de la gérance

L'assemblée propose de verser les rémunérations mensuelles suivantes en rémunération de leur travail :

- Monsieur BORDIER Stéphane la somme mensuelle de 3 000 €
- Monsieur BORDIER Alexandre la somme mensuelle de 3 000 €

CINQUIEME RESOLUTION : Pouvoirs à conférer

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 17 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents, après lecture.

M. BORDIER Stéphane
Gérant



M. BORDIER Alexandre
Gérant

BORDIER

S.A.R.L FRERES PRIMEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 232 400 Euros
Siège social : 22 RUE GRACCHUS BABEUF
78520 LIMAY
SIRET 813 465 507 000 16

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE REUNIE

POUR APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour nous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice écoulé clôturé le 31 décembre 2016 et approuver les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Notre rapport abordera successivement :

1) La situation de notre société au cours de l'exercice écoulé et les éléments marquants,
2) Son évolution prévisible et ses perspectives,
3) Les mentions prévues par la loi.

1) La situation de notre société au cours de l'exercice écoulé et les éléments marquants

a) Situation de la société

	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	932 961,46 €	335 851,74 €
Résultat d'exploitation	61 879,30 €	28 580,92 €
Résultat financier	-654,90 €	-319,17 €
Dotations aux amortissements	19 754,67 €	5722,53 €
Résultat exceptionnel	-378,77 €	0,00 €
Capacité d'autofinancement	**81 633,97 €**	**33 984,28 €**
Capitaux propres après affect. Résultat	294 279,30 €	260 661,75 €
Dettes financières à long terme	28 004,75 €	29 452,13 €
Actif immobilisé net	260 918,85 €	264 777,47 €
Fonds de roulement (hors C/C)	**61 365,20 €**	**25 336,41 €**

b) Eléments marquants :

L'exercice a une durée de 12 mois.
L'effectif salarié est composé de 7 personnes.

Le compte de résultat enregistre un bénéfice de 61 879,30 euros.
Ce bénéfice tient compte :

- d'un résultat financier de – 654,90 euros

Les produits d'exploitation sont de 935 717,52 Euros pour cet exercice contre 335 851,74 Euros pour le précédent.

Les charges d'exploitation sont de 872 804,55 euros, dont 19 754,67 Euros de dotations aux amortissements 72 000 Euros de rémunération du travail des associés..

Total du bilan : 354 669,98 Euros pour cet exercice contre 321 291,66 Euros pour le précédent.

c) Note sur le bilan et le compte de résultat

BILAN

La capacité d'autofinancement de l'exploitation est de 81 633,97 Euros contre 33 984,28 Euros pour le précédent.

Le fonds de roulement 2016 est de 61 365,20 euros (hors compte courant associés) contre 25 336,21 Euros pour le précédent.

COMPTE DE RESULTAT

Pour cet exercice, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 932 961,46 Euros contre 335 851,74 Euros pour le précédent.

Elle dispose d'un EBE de 82 747,56 Euros contre 34 303,82 Euros pour le précédent.

2) Son évolution prévisible et ses perspectives

Depuis la date de clôture de l'exercice écoulé, nous n'avons à signaler aucun fait exceptionnel ou événement important susceptible d'affecter d'une façon substantielle le patrimoine ou la situation financière de la société ou de modifier profondément ses perspectives d'avenir

3) Les mentions prévues par la loi

a) modifications intervenues dans le capital : AUCUNE

b) modifications intervenues au sein de la gérance : AUCUNE

LA GERANCE

S.A.R.L FRERES PRIMEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 232 400 Euros
Siège social : 22 RUE GRACCHUS BABEUF
78520 LIMAY
SIRET 813 465 507 000 16

DEPOT DES COMPTES AU GREFFE

EXERCICE du 01/01/2016 au 31/12/2016

S.A.R.L FRERES PRIMEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 232 400 Euros
Siège social : 22 RUE GRACCHUS BABEUF
78520 LIMAY
SIRET 813 465 507 000 16

SOMMAIRE

- LIASSE FISCALE

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- RAPPORT DE GESTION

N° de Dossier : A1439

En Euros

AMU

FICAGEX SAS 51 chemin de la chapelle St Antoine 95300 ENNERY

Sarl FRERES PRIMEURS

22 RUE GRACCHUS BABEUF

78520 LIMAY

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

2050

Réel Normal BIC

MILLESIME 2017

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
7800201	**324196**	**85**	**ET**	**651**
N° Siret	**81346550700016**			

Copyright Groupe ISA 2017 ISACOMPTA

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2031-SD
(2017)

cerfa N° 11085*19

Formulaire obligatoire (article 53 A ou 302 septies A bis du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le 01/01/16
et clos le 31/12/16

Régime "simplifié d'imposition" ☐ ou "réel normal" ☒ (cocher la ou les cases correspondantes)
Option pour la comptabilité super-simplifiée ☐ TVA ☒
Option pour le régime de la taxation au tonnage ☐

A. IDENTIFICATION

Identification du destinataire
Sarl FRERES PRIMEURS
22 RUE GRACCHUS BABEUF

78520 LIMAY

Mél :

Téléphone :

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou
Adresse du domicile de l' exploitant si elle est différente de l' adresse de la direction de l' entreprise :

Mél :

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Autres commerces de détail alimentaires

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) ☐

C. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

		Col. 1	Col. 2
1 **Résultat fiscal** Bénéfice col 1, Déficit col 2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		141 640	
2 **Revenus de valeurs et capitaux mobiliers** (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	b		
revenus nets exonérés (a-b)	c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ❷	d	Total c+d	
3 **Total**		141 640	
4 **Bénéfice imposable** (col. 1- col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2- col. 1) ❸		141 640	

4 bis **Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)** Nouveauté
- **Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et plus-values à court terme définies à l'article *39 duodecies*.** e
- **Moins-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies*.** f

5 **Plus values** taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❹ | à court terme et à long terme exonérées ❺ | à long terme imposables au taux de 16 % ❹
à long terme différée de 2 ans (art 39 *quindecies* I-1 du CGI,) ❹ | dont plus-values à long terme exonérées (art. 151*septies* A du CGI) ❻

6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art 44 *sexies* ☐ | ZRR art. 44 *quindecies* ☐ | Autres dispositifs ☐ | ❽ Zone de restructuration de la défense (art. 44 *terdecies*) ☐
ZFU art.44 *octies* et 44 *octies* A ☐ | Zone franche d'activités ☐ | Jeune entreprise (JEI) ☐ | Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W) ☐
Exonération ou abattement pratiqué ❼ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16 % | sur le bénéfice | Option crédit d'impôt outre-mer secteur logement social (art. 244 quater X) ☐

7 **BIC non professionnels (2031 *Bis*-SD)** ❾ a- BÉNÉFICE | b- DÉFICIT | c- PLUS-VALUE

8 **Régime des sociétés de personnes** ❿
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr

CGA ☒ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie :
– Professionnel de l'expertise comptable : FICAGEX SAS 51 chemin de la chapelle St Antoine 95300 ENNERY 0184280008

– Conseil

– CGA CGRIF 2 AVENUE JEANNE D'ARC BP 111 78153 LE CHESNAY CEDEX 0139234241

n° d'agrément du CGA 106780

A LIMAY, le 18/05/17
Signature et qualité du déclarant
BORDIER ALEXANDRE
GERANT

BORDIER

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (art 53A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031 - SD

N° 2031 *Bis* - SD

(2017)

Désignation de l'entreprise : Sarl FRERES PRIMEURS

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS *(voir notice)*

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales (1)	BIC "B" ou BIC non professionnels "M" (2)	Quote-part du bénéfice ou du déficit (3) à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
BORDIER ALEXANDRE 18 RUE DE LA CROIX MIVOIE 78440 ISSOU GERANT	B	70 820	
BORDIER STEPHANE 22 GRACCHUS BABEUF 78520 LIMAY GERANT	B	70 820	

Sociétés en commandite simple (4) montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2016

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles (1) elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

(1) Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067 - SD

	Exercice 2016
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
- Frais de réception y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2016, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exercant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value (4)

(4) Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10937*19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : Sarl FRERES PRIMEURS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 22 RUE GRACCHUS BABEUF 78520 LIMAY — Durée de l'exercice précédent* : 4

Numéro SIRET* : 8 1 3 4 6 5 5 0 7 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	180 000	AI		180 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	106 396	AS	25 477	80 919
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	286 396	BK	25 477	260 919
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	172	BM		172
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 548	BU		2 548
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 294	BY		4 294
	Autres créances (3)	BZ	15 364	CA		15 364
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	70 917	CG		70 917
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	456	CI		456
	TOTAL (III)	CJ	93 751	CK		93 751
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	380 147	1A	25 477	354 670

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : Sarl FRERES PRIMEURS — Néant ☐*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 232 400)	DA	232 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	61 879	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	294 279	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 005	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 899	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 325	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 366	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 795	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	60 391	
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	354 670	

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	47 810	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10167*21 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) — DGFiP N° 2052 - SD 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Sarl FRERES PRIMEURS — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	932 961		FC	932 961
	Production vendue biens *	FD / FE / FF			FF	
	Production vendue services *	FG / FH / FI			FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	932 961		FL	932 961
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	2 746
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	
	Autres Produits (1) (11)				FQ	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	935 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	593 009
	Variation de stock (marchandises) *				FT	3 833
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	6 596
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	175
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	52 855
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	48 470
	Salaires et traitements *				FY	136 456
	Charges sociales (10)				FZ	11 567
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *				GA	19 755
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	90
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	872 805
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	62 913
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	655
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	655
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-655
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	62 258

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*19

DGFiP N° 2053 - SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise Sarl FRERES PRIMEURS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	37
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	37
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	416
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	416
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	935 755
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	873 875
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	61 879

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMANDE DROIT ENREGIST TIMBRES	35	
AMANDE DROIT ENREGIST TIMBRES	14	
AMANDE DROIT ENREGIST TIMBRES	92	
AMANDE DROIT ENREGIST TIMBRES	35	
AMANDE DROIT ENREGIST TIMBRES	35	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ETAT DES STOCKS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**180 000**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	90 500		15 896
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier			
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**90 500**		**15 896**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**270 500**		**15 896**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**180 000**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			106 396	
	Autres immos corporelles : Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.				
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**106 396**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			**286 396**	

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL**				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	5 723	19 755		25 477
Autres immos corporelles — Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immos corporelles — Matériel de transport				
Autres immos corporelles — Mat. bureau et informatique, mob.				
Autres immos corporelles — Emballages récupérables divers				
TOTAL	**5 723**	**19 755**		**25 477**
TOTAL GENERAL	**5 723**	**19 755**		**25 477**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements **TOTAL**							
Immob. incorporelles **TOTAL**							
Constr. Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor. Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
Immo. corpor. **TOTAL**							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et informatique, mob.				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	6 381,38	2 548,13	6 381,38	2 548,13
Matières premières				
Autres approvisionnements	346,50	171,55	346,50	171,55
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**6 727,88**	**2 719,68**	**6 727,88**	**2 719,68**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		4 294	4 294	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 047	1 047	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		14 317	14 317	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		456	456	
	TOTAUX		**20 114**	**20 114**	
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	28 005	15 424	12 581	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	11 325	11 325		
Personnel & comptes rattachés	4 366	4 366		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux				
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	11 899	11 899		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 795	4 795		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**60 391**	**47 810**	**12 581**	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 320			
Renvois (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 753			
Renvois (2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 795
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**4 812**

A1439 - Sarl FRERES PRIMEURS

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	597					**597**
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**597**					**597**

	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	**597**					**597**

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		